C1113
EXPERT / EXPERTE EN ASSURANCES DOMMAGES AUTOMOBILE

Emploi réglementé

Autres emplois décrits

- Expert / Experte automobile d'assurance
- Expert / Experte d'assurance en automobile

Définition

L'Expert en assurances dommages automobile est en charge de l'évaluation des dommages à la suite d'accidents ou de sinistres et de la protection des intérêts financiers.

- Évalue les dommages matériels aux véhicules
- Rédige des rapports d'expertise détaillés pour les compagnies d'assurance afin de les aider à déterminer le montant des indemnités à verser
- Négocie avec les parties impliquées pour établir les responsabilités et les indemnisations
- Peut intervenir dans le cadre de contentieux entre les assurés et les compagnies d'assurance

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec une formation technique automobile de niveau Bac + 2 à Bac + 3 assortie de la certification délivrée par le Bureau National de la Qualification des Experts en Automobiles (BNEA).
Une expérience pratique en secteur automobile ou en compagnie d'assurance est toutefois facilitante.

Certifications et diplômes :

- Master mention droit des assurances
- Diplôme d'expert en automobile

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les règles et régulations des assurances
- Analyser les dossiers de sinistres automobiles
- Rédiger des rapports d'expertise clairs et détaillés

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Inspecter les véhicules endommagés pour évaluer l'étendue des dommages, déterminer les causes et estimer les coûts de réparation

Développement économique

- Fournir des conseils techniques aux assureurs et aux assurés sur les procédures de réparation et les coûts associés

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes éthiques et de confidentialité
- Négocier avec les réparateurs, les assureurs et les assurés pour trouver des solutions acceptables pour toutes les parties
- Maintenir à jour ses connaissances sur les nouvelles réglementations d'assurance

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Négocier les indemnisations avec les parties concernées
- Organiser des rendez-vous pour les inspections de véhicules

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Utiliser des logiciels spécifiques à l'expertise automobile — Transition numérique
- Analyser, résoudre un problème courant ou complexe

Développement économique

- Surveiller le déroulement des réparations pour assurer qu'elles sont effectuées conformément aux normes et aux devis établis

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les délais pour le traitement des dossiers
- Intégrer des outils numériques pour le suivi des dossiers — Transition numérique
- Favoriser la communication entre les différents intervenants
- Communiquer efficacement avec les ateliers de réparation
- Construire son réseau professionnel dans le secteur des assurances

Savoir-être professionnels

- Etre force de proposition
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de sens des responsabilités

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Assurances
- **Systèmes mécaniques, électriques et électroniques des véhicules**

Normes et procédés

- Ethique professionnelle en assurance
- Droit et réglementation des assurances
- Réglementation de l'assurance automobile
- Réglementation liée aux véhicules
- **Normes de sécurité et de réparation automobile**

Techniques professionnelles

- **Techniques d'estimation des dommages**
- **Techniques d'estimation des coûts de réparation**
- Techniques de médiation en assurance
- Résolution de conflits en assurance

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En atelier
- En extérieur

Horaires et durée du travail

- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Cabinet libéral

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Finance, banque et assurance
- Automobile